



Et le vin faillit devenir un alcool. Perceptions, représentations et pratiques autour du vin pendant la Première Guerre mondiale

Stéphane Le Bras

► To cite this version:

Stéphane Le Bras. Et le vin faillit devenir un alcool. Perceptions, représentations et pratiques autour du vin pendant la Première Guerre mondiale. H. Bonin (dir.). Vins et alcools pendant la Première Guerre mondiale (1914-1919), Féret, p. 41-65, 2018. halshs-01956748

HAL Id: halshs-01956748

<https://shs.hal.science/halshs-01956748>

Submitted on 16 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ceci est une version intermédiaire du texte final. Elle contient probablement des

Et le vin faillit devenir un alcool. Perceptions, représentations et pratiques autour du vin pendant la Première Guerre mondiale

S. LE BRAS
Université Clermont-Auvergne

L'emploi et le rôle du pinard pendant la Grande Guerre ont été largement étudiés ces dernières années dans le cadre de publications de divers ordres¹, mettant en relief l'importance primordiale que l'on accorde à un breuvage devenu patriotique entre 1914 et 1918. Les contemporains ne s'y trompent d'ailleurs pas : pendant le conflit puis dès la sortie de guerre, on valorise un pinard sans lequel les hommes n'auraient, soi-disant, pas pu tenir² et on associe la victoire à la boisson nationale. En 1916, dans un texte à la tonalité éminemment patriotique, Pierre Viala, directeur de la *Revue de Viticulture*, déclame alors :

La plus belle défense et la meilleure propagande pour le vin auront été faites par nos soldats sur le front des armées ; la victoire qu'ils remporteront contre le Boche, ils l'auront conquise aussi pour le vin, et ils auront servi encore la France en mettant sur le pavois notre boisson nationale.³

Une vingtaine d'années plus tard, la préface du *Maréchal Pinard*, un recueil de textes consacrés au vin pendant la Première Guerre ne dit pas autre chose :

Et voici un ouvrage consacré au Pinard qui a donné du cœur à tant de ventres. Les soldats l'ont nommé maréchal. Ils ont eu raison. Ce Maréchal de France a grandement aidé à gagner la guerre⁴

Ce discours glorificateur est généralisé et accepté par tous au moment même du conflit, puis assimilé par la mémoire collective et l'opinion publique dès les années d'après-

¹ Citons ici, par ordre chronologique, les ouvrages de Thierry Fillaut, *Le Pinard des poilus*, Paris, Éditions Le Manuscrit, 2014 ; Christophe Lucand, *Le Pinard des poilus. Une histoire du vin en France durant la Grande Guerre (1914-1918)*, Dijon, EUD, 2015 ; Charles Ridet, *L'ivresse du soldat. L'alcool dans les tranchées, 1914-1918*, Paris, Vendémiaire, 2016. Nous renvoyons également vers la dizaine d'articles que nous avons publiés sur le sujet.

² Docteurs Louis Huot et Paul Voivenel, *La Psychologie du soldat*, Paris, La Renaissance du livre, 1918, p. 66

³ Pierre Viala, *L'Avenir viticole de la France après la guerre*, Paris, Revue de viticulture, 1916, p. 60.

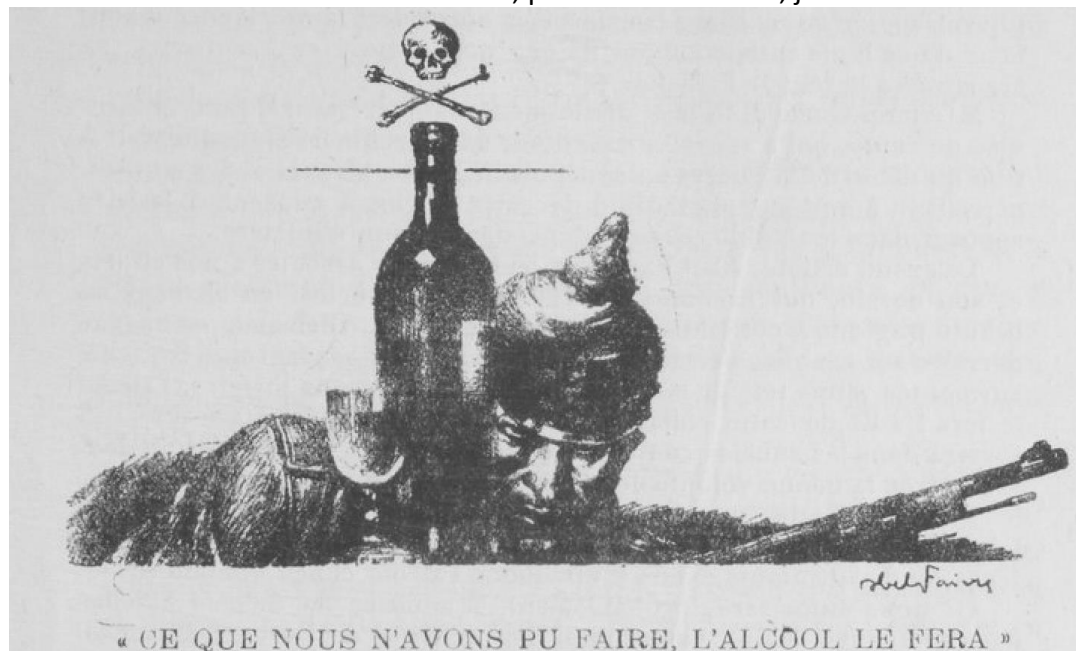
⁴ Jules Laurent, *Le Maréchal Pinard. Contes de guerre des écrivains combattants*, Annecy, Hérisson Fr., 1938.

S. Le Bras, « Et le vin faillit devenir un alcool. Perceptions, représentations et pratiques autour du vin pendant la Première Guerre mondiale », dans H. Bonin, *Vins et alcools pendant la Première Guerre mondiale (1914-1919)*, Bordeaux, Féret, 2018, p. 41-65.

guerre. Il brouille et dilue alors un autre discours, antialcoolique cette fois-ci, qui s'était pourtant fait très largement entendre durant la Belle Époque⁵ et qui s'était intensifié pendant le conflit⁶, remportant en 1915 une victoire majeure avec l'interdiction de la boisson apéritive star de l'époque, l'absinthe⁷.

Jouant également sur la dimension patriotique en associant l'alcool à l'ennemi allemand voire en brandissant le spectre de la dégénérescence de la race française [doc 1], le mouvement antialcoolique s'inscrit pendant le conflit dans la continuité d'une lutte qu'il mène depuis les années 1870 dans un contexte de croissance continue de la consommation.

Doc 1 : Dessin d'Abel Faivre, paru dans *L'Alarme*, juillet 1916



En effet, en dépit de l'accroissement progressif de ses membres et de son rayonnement, il a alors fort à faire : la consommation de boissons alcoolisées ne cesse de progresser entre les années 1870 et 1910. De 2,32 litres d'alcool par an et par personne en 1870, on est passé à 3,93 en 1913 (avec un pic dans les années 1890), tandis que le nombre de débitant a cru de plus de 30 %, passant de près de 366.000 à près de 483.000⁸. C'est un véritable raz-de-marée alcoolisé [tableaux 1] auxquels doivent faire face les groupements antialcooliques.

⁵ Didier Nourrisson, « Aux origines de l'antialcoolisme », *Histoire, économie et société*, n°4, 1988, p. 491-506.

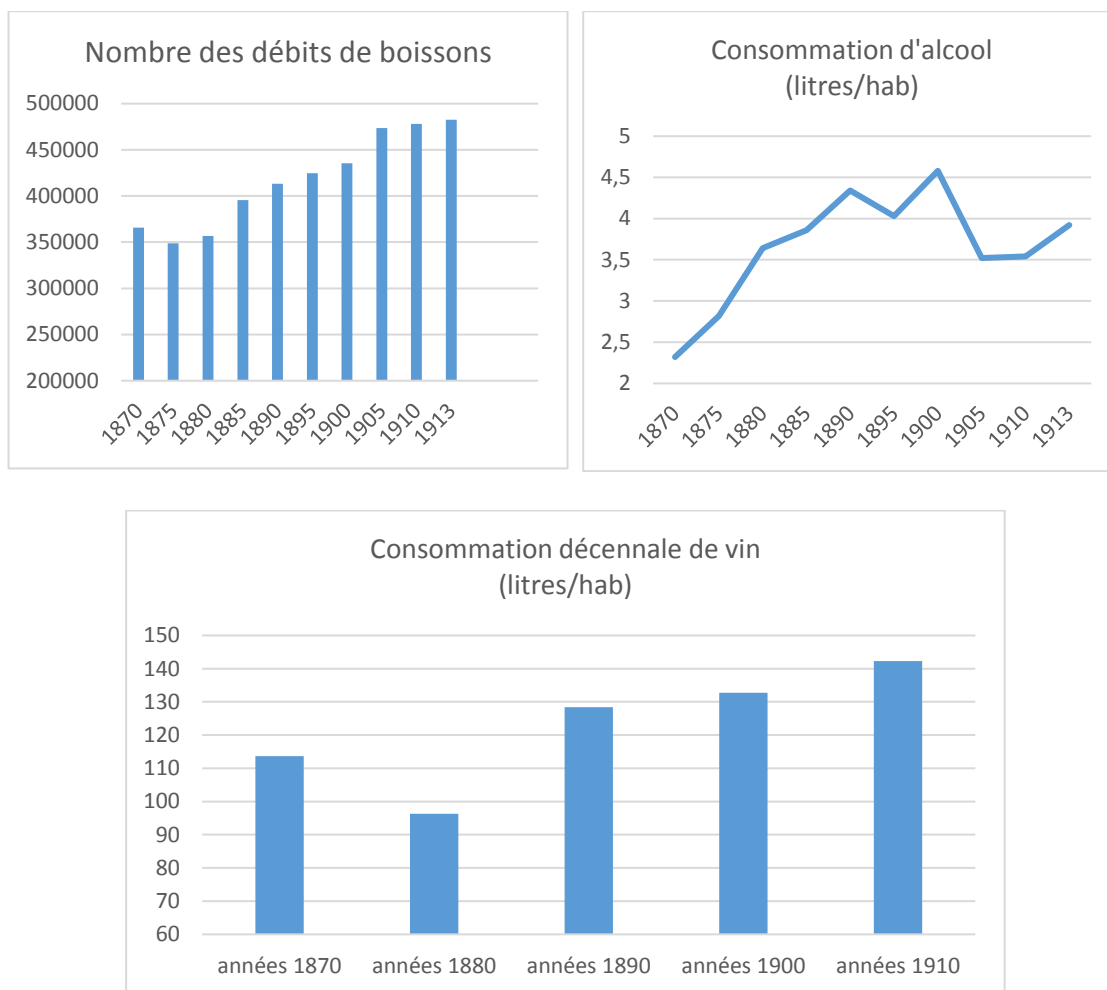
⁶ Stéphane Le Bras, « Un autre front intérieur. La lutte contre l'alcoolisation et ses dérivés à l'arrière pendant la Grande Guerre », dans Laurent Dornel et Stéphane Le Bras (dir.), *Les Fronts intérieurs européens : l'arrière en guerre (1914-1920)*, Rennes, PUR, 2018.

⁷ Marie-Claude Delahaye, « Grandeur et décadence de la fée verte », *Histoire, économie et société*, n°4, 1988, p. 475-489.

⁸ Les chiffres relatifs à la consommation sont tirés de l'*Annuaire statistique*, édité par les services de la Statistique générale de la France chaque année.

S. Le Bras, « Et le vin faillit devenir un alcool. Perceptions, représentations et pratiques autour du vin pendant la Première Guerre mondiale », dans H. Bonin, *Vins et alcools pendant la Première Guerre mondiale (1914-1919)*, Bordeaux, Féret, 2018, p. 41-65.

Tableaux 1



Bien que très élevée (en moyenne, entre 1901 et 1913, plus de 140 litres par an et par personne⁹), la consommation de vin est pourtant épargnée par cette lutte antialcoolique. Cela s'explique tout d'abord par la manière dont on conçoit le marché des boissons alcoolisées : le vin n'est pas considéré comme un alcool, mais comme une « boisson hygiénique » et alimentaire¹⁰. À quelques rares exceptions, il ne subit pas les attaques contre les alcools

⁹ Ces chiffres sont très théoriques : il faudrait les ramener à la réalité des pratiques car ils sont une simple division de la production par le nombre d'habitants. De manière globale, durant la Belle Époque, un homme consomme dans les milieux populaires, en moyenne, un litre par jour.

¹⁰ Armand Gautier, *L'Alimentation et les régimes chez l'homme sain et chez les malades*, Paris, Masson, 1904.

S. Le Bras, « Et le vin faillit devenir un alcool. Perceptions, représentations et pratiques autour du vin pendant la Première Guerre mondiale », dans H. Bonin, *Vins et alcools pendant la Première Guerre mondiale (1914-1919)*, Bordeaux, Féret, 2018, p. 41-65.

distillés ou industriels, coupables eux d'entraîner dégénérescences physique, mentale et sociale. Le vin est même utilisé dans le discours antialcoolique comme un rempart contre l'alcoolisme et les dérives qui en découlent. Surtout, la viticulture est l'une des sources de la richesse économique de la France, et ses millions de propriétaires des électeurs qu'il ne faut pas mécontenter.

Pourtant, avec le conflit, le discours vis-à-vis du vin va s'arquer et se raidir ; dans certains milieux, on croit même voir dans la lutte antialcoolique une attaque déguisée contre les produits viticoles. Il faut dire qu'alors que la consommation de spiritueux est de plus en plus strictement renforcée, les cas d'ivresse et d'ivrognerie ne cessent pas.

Afin de comprendre comment se construit cette nouvelle perception du vin pendant le conflit, il faut avant tout comprendre les mécanismes en place dans la filière des boissons alcoolisées (I), avant de saisir la menace que représente le vin pour un ordre social et guerrier (II) que des autorités, ambivalentes et parfois incertaines (II), cherchent à maintenir. Le tout dans un contexte où le discours antialcoolique mute (IV).

1. Avant et après 1914, alcools et vins, les frères ennemis

Pour saisir la complexité et l'évolution de la perception du vin pendant le conflit, il est fondamental de connaître les lignes de forces et les tensions qui construisent et parcourent la filière des boissons alcoolisées.

En effet, contrairement à ce que l'on pourrait croire, le secteur des boissons alcoolisées est un secteur particulièrement fragmenté, traversé par des luttes d'influences qui se jouent au sein du Syndicat national du commerce en gros des vins, cidres, spiritueux et liqueurs de France. Fondé à Paris en 1878, celui-ci regroupe les représentants patronaux des différentes régions de production et de fabrication des boissons alcoolisées. Or cette alliance ne va pas de soi, elle peut même apparaître contre-nature.

En effet, les responsables patronaux provenant du monde du vin mettent souvent en exergue les différences avec les alcooliers. Ainsi, au Syndicat des vins de Montpellier en 1900, au moment d'une discussion sur le projet de loi de finance Caillaux (qui propose une suppression des droits sur les boissons hygiéniques), le débat s'engage sur la nature même du syndicat¹¹. Celui-ci est-il un syndicat des vins et des alcools ou uniquement des vins ? La réponse est rapidement donnée : « Les intérêts du vin priment complètement sur ceux des alcools ». On propose même de quitter le Syndicat national car il « défend pas suffisamment [le vin] ; les alcools sont leur branche principale, et les intérêts n'étant plus les mêmes, nous n'avons plus à faire œuvre commune. » L'un des participants, l'expérimenté Domergue, affirme même, faisant référence aux bouilleurs de cru, que l'alcool est le « plus grand ennemi » du vin.

Ces tensions, qui recoupent avant toute chose des impératifs économiques, sont tout autant sensibles pendant le conflit quand députés du vin et députés du cidre se concurrencent par exemple sur les rations allouées aux soldats¹² ou quand Édouard Barthe, le représentant héraultais, se plaint que du cidre soit servi dans les hôpitaux normands¹³. Pierre Viala n'hésite

¹¹ Procès-verbal de l'Assemblée générale, 7/02/1900.

¹² JORF, *Chambre des députés*, Question n°8277, 12/02/1916, p. 261.

¹³ JORF, *Lois et décrets*, Question n°5444, 08/12/1915, p. 8063.

S. Le Bras, « Et le vin faillit devenir un alcool. Perceptions, représentations et pratiques autour du vin pendant la Première Guerre mondiale », dans H. Bonin, *Vins et alcools pendant la Première Guerre mondiale (1914-1919)*, Bordeaux, Féret, 2018, p. 41-65.

pas lui non plus à mettre en exergue, avec insistance, les antagonismes très nets entre vin et alcool¹⁴.

En matière de pratiques et de représentations, les oppositions sont elles aussi multiples. Le tableau pédagogique « L'alcool, voilà l'ennemi » du docteur Galtier-Boissière, édité par Armand Colin dans les années 1900, reprenant l'antagonisme entre boissons naturelles, bonnes pour la santé (vin, cidre, poiré, bière), et les alcools industriels, mauvaises (alcools de betterave, de pomme de terre, de grains) en est une bonne illustration (doc 2).

Doc 2 : « L'alcool, voilà l'ennemi », D^r Galtier-Boissière



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Celui-ci n'est que l'aboutissement d'un discours déjà ancien dont témoigne Jules Guyot dans les années 1860 :

Mais ce qui ne fait pas de doute dans les grands vignobles du Midi comme dans ceux du Centre et du Nord, c'est que l'ivrognerie des classes ouvrières et populaires y est à peu près inconnue, tandis qu'elle existe à l'état endémique, et de plus en

¹⁴ P. Viala, *L'Avenir viticole...*, op. cit.

S. Le Bras, « Et le vin faillit devenir un alcool. Perceptions, représentations et pratiques autour du vin pendant la Première Guerre mondiale », dans H. Bonin, *Vins et alcools pendant la Première Guerre mondiale (1914-1919)*, Bordeaux, Féret, 2018, p. 41-65.

plus prononcée, dans les pays où les vignes sont rares et dans ceux où elle n'existe pas du tout.¹⁵

Il est même scientifiquement entériné par des médecins, tel le docteur Lumier qui en 1877 popularise la césure entre une France du Nord alcoolique et une France du Sud, viticole, où l'alcoolisme ne se rencontrerait pas¹⁶. Cet axiome est repris à l'encan, propagé par les lobbies vinicoles, la presse spécialisée, voire certains médecins durant la Belle Époque. Ainsi, en 1902 dans *Le Figaro*, le docteur Fauchon exprime ses espoirs de voir « l'ouvrier français du vingtième siècle portant à ses lèvres une coupe où rutille le pur vin de France, tandis que d'un geste dédaigneux, il repousserait la bouteille d'alcool¹⁷. »

Cette assertion est bien évidemment simpliste et fausse. En témoignent les études statistiques qui montrent par exemple que le bassin méditerranéen est l'un des espaces où l'on consomme le plus d'absinthe¹⁸. En Gironde ou dans l'Hérault, les deux plus gros départements producteurs viticoles, les quantités de consommation d'alcool sont très élevées (respectivement 2,28 et 3,21 l/hab/an en 1912), ce que confirme l'étude de Louis Jacquet sur la filière au début des années 1910¹⁹. À la limite, peut-on considérer que l'alcool pur est un facteur accélérant des maladies dégénératives fulgurantes, tandis que dans les départements viticoles, les tribunaux semblent moins occupés par les délits d'ivrognerie²⁰, ce qui peut fausser le tableau d'ensemble.

Quoi qu'il en soit, cet argumentaire dichotomique est pourtant particulièrement investi et exploité pendant le conflit même. Dans *L'Alcool et la défense nationale*, le docteur Raoul Brunon défend cette thèse avec moult arguments et conviction. Au milieu de plusieurs exemples, il cite les restaurants antialcooliques de Rouen où on sert du vin, du cidre et du café²¹. Il précise d'ailleurs un peu plus loin que l'absence de vin en Normandie est peut-être l'une des causes d'un alcoolisme si fort dans la région.

Pourtant, il est indéniable que le vin contient de l'alcool (jusqu'à 12-13 % de sa quantité totale ; 9-10 % en moyenne à l'époque), et que pris en grande quantité, ses effets sont tout autant indésirables que les eaux-de-vie ou les spiritueux. Certains s'en inquiètent déjà dès avant la guerre, tel Achille Mélandri dans *L'Étoile Bleue* en 1902²². Dans son appendice consacré à « Que boire en été ? » (p. 137), il propose une classification des boissons. Si absinthe et eaux-de-vie, présentées comme de « prétendues boissons », sont assimilées de manière quelque peu excessive au laudanum et à l'arsenic, le vin y est dépeint comme une « boisson facultative », « tantôt utile, tantôt nuisible ».

¹⁵ Jules Guyot, *Étude des vignobles de France, pour servir à l'enseignement mutuel de la viticulture et de la vinification françaises, Tome I, Régions du Sud-Est et du Sud-Ouest*, Paris, Masson et Fils, 1868, p. 259.

¹⁶ Ludger Lunier, *De la production et de la consommation des boissons alcooliques et de leur influence sur la santé physique et mentale des populations*, Paris, F. Savy, 1877.

¹⁷ *Le Figaro*, 10/01/1902.

¹⁸ Voir par exemple la carte publiée dans *Le Larousse médical* de 1912 à l'entrée « Absinthe ».

¹⁹ Louis Jacquet, *L'Alcool, étude économique générale. Ses rapports avec l'agriculture, l'industrie, le commerce, la législation, l'impôt, l'hygiène individuelle et sociale*, Paris, Masson & Cie, 1912, p. 734-738.

²⁰ Sur ces deux points, voir la thèse de D. Nourrisson, *Alcoolisme et anti-alcoolisme en France sous la Troisième République : l'exemple de la Seine Inférieure*, Univ. de Normandie, 1986, p. 901-902 et 1008.

²¹ Ligue rouennaise contre l'alcoolisme, *L'Alcool et la défense nationale*, Rouen, Impr. Girieud, 1916, p. 5.

²² Achille Mélandri, *L'Étoile Bleue*, Paris, Librairie d'éducation nationale, 1902.

S. Le Bras, « Et le vin faillit devenir un alcool. Perceptions, représentations et pratiques autour du vin pendant la Première Guerre mondiale », dans H. Bonin, *Vins et alcools pendant la Première Guerre mondiale (1914-1919)*, Bordeaux, Féret, 2018, p. 41-65.

Georges Clemenceau ne dit pas autre chose en 1912 dans la préface de l'ouvrage de L. Jacquet. Posant d'emblée que « l'alcool est un poison » et qu'« un verre de vin ne fait jamais de mal », il nuance toutefois cette dernière affirmation, estimant qu'on ne pourrait pas contredire cette réalité, « si le verre de vin, qui ne doit pas faire de mal, n'était jamais précédé ni suivi d'un certain nombre d'autres »²³. Et lorsqu'il aborde l'élévation des taxes sur les alcools comme une solution pour lutter contre l'alcoolisme, il va encore plus loin :

Encore ne faudrait-il pas qu'on donnât aux lois dites restrictives le pendant hypocrite de dégrèvement sur les boissons alcooliques qualifiées d'hygiéniques qui, tout en changeant la procédure de l'alcoolisme, aboutissent surtout à en favoriser le développement sous des formes nouvelles. C'est ainsi que dans ces dernières années, les médecins de nos asiles d'aliénés ont constaté que l'alcoolisme de vin l'emportait sur l'alcoolisme de liqueurs, prépondérant autrefois.²⁴

S'appuyant sur un argument irréfutable, Clemenceau ne fait que confirmer ce que l'on exprime à mots plus ou moins couverts dans certains milieux et qu'un épisode de *La Gloire de mon père* résume : alors que l'oncle de Marcel Pagnol vante les vins du Roussillon et qu'il en propose un verre à son père, celui-ci, instituteur et donc sensibilisé à ces questions depuis les années 1890, répond sèchement : « « Un gobelet de ce vin-là contient probablement douze centilitres d'alcool pur, et je ne suis pas assez habitué à ce poison pour en supporter une dose dont l'injection sous-cutanée suffirait à tuer trois chiens de bonne taille. »

Le vin, pourtant présenté comme un rempart contre l'alcoolisme, peut s'avérer bel et bien nocif, ce que confirment les nombreux incidents qui y sont liés pendant le conflit.

2. Le vin, source de tensions et de dérives pendant le conflit

Dès le début du conflit, de nombreuses mesures sont prises pour éviter les consommations trop importantes d'alcool par les soldats partant au front ou restés à l'arrière. Celles-ci ne limitent pas pour autant les dérives pour plusieurs raisons.

La première consiste dans la fonction sociale des boissons alcoolisées, notamment pour les métiers de force. De nombreuses études ont montré qu'alcool et vin entraînent dans la ration quotidienne des travailleurs de force, tels débardeurs, dockers ou certains ouvriers²⁵. Cela explique ainsi que lorsqu'en novembre 1914, le général Goiran, commandant de la III^e région militaire, inquiet des dérives causées par la consommation excessive dans les ports normands, cherche à faire interdire la consommation d'alcool dans le département de Seine-Inférieure, il se heurte à une fin de non-recevoir. En raison de la situation sur le marché de l'emploi (notamment la pénurie de main-d'œuvre) et aux contraintes que cela impliquerait (en fermant les débits de boissons – ce qui était la mesure préconisée – on restreindrait les lieux de restauration), le préfet lui explique que tout au plus il est possible d'interdire « tout

²³ L. Jacquet, *L'Alcool, ...op. cit.*, p. III.

²⁴ *Ibid.*, p. XV-XVI.

²⁵ Voir par exemple Th. Fillaut, « L'interdiction de l'alcool au travail : aux origines d'une législation ancienne et inadaptée », dans Florence Douguet et Jorge Muñoz (dir.), *Santé au travail et travail de santé*, Rennes, EHESP, 2008, p. 97-106.

S. Le Bras, « Et le vin faillit devenir un alcool. Perceptions, représentations et pratiques autour du vin pendant la Première Guerre mondiale », dans H. Bonin, *Vins et alcools pendant la Première Guerre mondiale (1914-1919)*, Bordeaux, Féret, 2018, p. 41-65.

colportage et distribution de boissons alcooliques sur les quais de Rouen, Le Havre et Dieppe »²⁶. C'est là une première étape, mais somme toute limitée.

En effet, si les mesures de restriction et de contrôles se multiplient au front comme à l'arrière, elles n'empêchent pas la consommation d'alcool. On relève ainsi ici la distance qui existe entre un discours et son application, mais également entre des mesures contraignantes et leur application. Il existe donc de nombreux contournements, depuis les arrière-boutiques où l'on continue à vendre de l'absinthe selon les dires de Joseph Reinach en 1915²⁷ (ce que confirment les archives judiciaires, les débats parlementaires ou la presse) jusqu'aux pratiques de vente clandestines, à la sauvette²⁸.

Certains témoignages mettent d'ailleurs en lumière, dès l'automne 1914, les épisodes de très forte alcoolisation des troupes en partance pour le front, stationnés à l'Arrière dans l'attente d'un départ, en cantonnement ou au front.

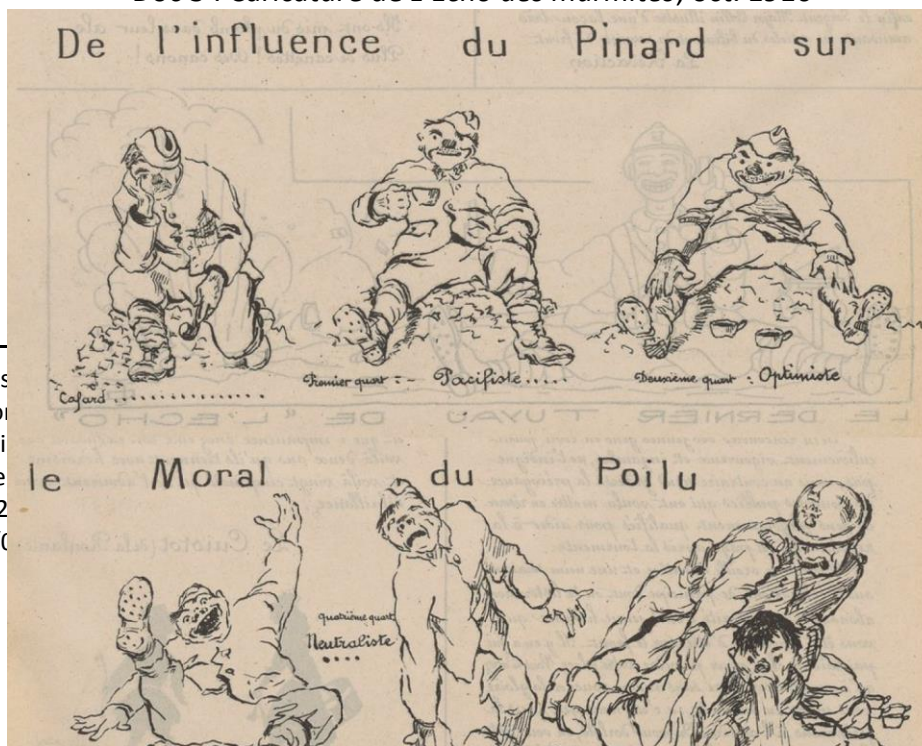
Or, s'il n'est pas toujours évident de déterminer quelles boissons sont consommés et si les eaux-de-vie sont parfois pointées du doigt, c'est régulièrement le vin qui est mentionné ou évoqué.

Ainsi, dans une note anonyme (mais provenant d'une liasse où figure une active correspondance de Jean Finot, alors l'une des figures de proue de l'antialcoolisme national), on apprend qu'en septembre 1914, les soldats d'un cantonnement en Seine-et-Oise sont régulièrement ivres²⁹. Et l'auteur de la note de donner un détail intéressant :

Il y a à Montlignon, un peu à l'écart, [...] un débit de boissons, épicerie, soi-disant coopérative de consommation. En tout temps on y sert à boire sur le comptoir à tout le monde ; en tout temps, c'est un rendez-vous d'ivrognes qui vont ensuite, ivres-morts, scandaliser de leur abrutissement, de leurs ordures, les étrangers qui passent. [...] Les militaires également sont poussés à boire. Y a-t-il une prime pour le personnel de la coopérative à raison de chaque pièce de vin débitée ?

On le voit, c'est bel et bien le vin qui est mis en cause dans les actes d'ivrognerie, ce que confirme implicitement la presse du front pendant le conflit (doc. 3).

Doc 3 : Caricature de *L'Écho des marmites*, oct. 1916



²⁶ Service His
et dans la zo
²⁷ Joseph Rei
²⁸ Ligue roue
²⁹ SHD, 6 N 2
Ermont (23/0

e des armées
915, p. 13.
ote anonyme,

S. Le Bras, « Et le vin faillit devenir un alcool. Perceptions, représentations et pratiques autour du vin pendant la Première Guerre mondiale », dans H. Bonin, *Vins et alcools pendant la Première Guerre mondiale (1914-1919)*, Bordeaux, Féret, 2018, p. 41-65.

Les autres sources ne disent pas autre chose. Les archives de la préfecture de police de Paris regorgent de cas d'ivresse, souvent excessive, de soldats ou de civils dans lesquels le vin est le premier responsable. En 1915, un homme est retrouvé mort après, semble-t-il, une consommation excessive de boisson ; à côté de lui est retrouvée une bouteille de vin vide. En 1916, deux hommes sont interpellés pour s'être battus dans la rue. Ils sont ivres « après avoir bu deux litres de vin blanc »³⁰. À Cahors, en septembre 1915, le 7^e RI embarque dans train après « avoir fait beaucoup de tapage en ville [...], beaucoup d'hommes avaient bu, comme d'habitude »³¹. La note conclut en indiquant que les incidents (ici un coup de feu) pourraient être évités si « les hommes étaient consignés à la caserne le jour du départ et mis hors d'état de boire avec excès à la cantine », cantine où l'on sert exclusivement du vin.

Au front, la situation est la même. Dans ses lettres de guerre³², le capitaine Jules Jeanbernat évoque peu de temps après les fêtes du nouvel an de ses soldats : « Au quart de bouteille de champagne qui leur a été versé, ils auraient préféré une ou deux bouteilles de vin ordinaire. Ils boivent à l'excès quand ils ont du vin, de ce vin qu'ils aiment par-dessus tout » (lettre du 4 janv. 1915). Quelque temps plus loin, il donne encore plus relief à ses propos :

C'est surtout quand ils voient une bouteille de vin que nos hommes ne se retiennent plus, et quand ils en ont pris une, ils en prennent deux, trois... Témoin cet homme qui paraissait dernièrement ressentir l'effet d'un excès de boisson, à qui on le reprochait, et qui, pour se justifier, disait : « Dans le civil, je buvais huit ou dix litres de vin par jour; aujourd'hui, je n'en bois que six, comment voulez-vous que je sois ivre? » Et, enquête faite, il disait vrai. [...] Ah! le vin! que de bêtises il fait souvent commettre! Les approvisionnements facilitent singulièrement le penchant extraordinaire que les hommes ont pour lui et, dans toutes les localités traversées par les troupes, la plupart, au moins la moitié des habitants, se sont mis à vendre

³⁰ Archives de la Préfecture de Paris, CB 22/39, Commissariat Odéon, affaires « Ferré Pierre » (20/10/1915) et « Brands-De Brandt » (28/04/1916).

³¹ SHD 6 N 94, Fonds Clemenceau, CR d'incident survenu le 29 octobre 1915 à Cahors, 30/10/1915.

³² Jules Jeanbernat, *Lettres de guerre (1914-1918)*, Paris, Plon, 1920.

S. Le Bras, « Et le vin faillit devenir un alcool. Perceptions, représentations et pratiques autour du vin pendant la Première Guerre mondiale », dans H. Bonin, *Vins et alcools pendant la Première Guerre mondiale (1914-1919)*, Bordeaux, Féret, 2018, p. 41-65.

du vin, très ordinaire, ayant souvent un goût prononcé de piquette, qui est bu avec ravissement (lettre du 11 jan. 1915).

Les archives de la justice militaire abondent dans ce sens, pointant le lien entre perturbation de l'ordre militaire et absorption excessive de vin. L'ivresse, facteur de désordre au sein de l'armée, y est toujours reconnue comme la conséquence d'une consommation abondante de vin. Le soldat Beauchamp du 260^e RIT est ainsi condamné à un an de prison pour outrage envers un supérieur pendant le service en 1916. Le 4 mars, après avoir débarqué du train, il refuse d'obtempérer à l'ordre de son caporal de se porter au fond de la voiture qui devait le conduire au cantonnement. Il est saoul, se met en colère, fait du scandale en criant des grossièretés. Mis aux arrêts, il avoue avoir bu trois bidons de vin durant les vingt heures du trajet en train³³. Le soldat Baudon, du 15^e RI, est lui aussi condamné à un an de prison en 1916. Le lendemain de son arrivée au front, il présente un état anormal d'exaltation, insulte ses camarades mais également ses supérieurs directs. Durant la journée, son état se dégrade « sous l'influence du vin que Boudon était parvenu à se procurer ». Ses supérieurs lui disent de s'arrêter, mais rien n'y fait, il continue à insulter, même le lieutenant, à qui il refuse d'obéir³⁴. Ici encore les exemples pourraient être multipliés à l'envi. On pourrait également les associer à d'autres types de dérives, tels les vols ou les larcins, dont le vin est soit la cause soit la conséquence. Ainsi en 1914, trois soldats sont condamnés pour s'être introduits dans une propriété inhabitée à proximité de la ligne de combat, y avoir forcée la cave et volé des bouteilles de vin (5-6 selon les accusés ; 25 selon la plaignante)³⁵.

Dans tous les cas, la situation inquiète. Si Jeanbernat voit les dérives de ses soldats avec une certaine compassion, ce n'est pas le cas de tout le monde. L'infirmier Jean Pottecher indique ainsi à propos d'une relève vers l'arrière : « On va rentrer dans les provinces de la *gnole* et du *pinard* », précisant qu'il « aime autant quitter les deuxièmes lignes pour les premières parce qu'ici le vin est trop aisé et exerce partout des ravages »³⁶. Certes Pottecher est un intellectuel, vraisemblablement sensibilisé à ces questions (rattaché à une unité de chasseurs à pied, son père est un auteur dramatique et il prépare polytechnique et l'ENS quand la guerre éclate), mais son témoignage démontre la prise de conscience par certains des désordres que provoque le vin au front.

C'est en ce sens qu'il faut interpréter le témoignage du général Humbert, commandant de la III^e armée en août 1916. Il s'alarme dans une note à destination du Grand quartier général que « l'accroissement des débits de vin à consommer sur place constitue un danger indéniable pour la discipline et la santé des troupes³⁷. » Et c'est dans ce cadre qu'il faut comprendre la note du lieutenant-colonel du 38^e RIT, décidant de condamner solidairement tous les camarades ayant bu avec un homme coupable d'ivresse. La peine est claire et révélatrice :

³³ SHD 11 J 6, Justice militaire, Dossier Beauchamp, jugement n°7/93.

³⁴ *Ibid.*, Dossier Boudon, jugement n°17/103.

³⁵ SHD, 11 J 83, Justice militaire, Dossier Chevalier, Lavone et Eloy, jugement n° 12.

³⁶ Jean Pottecher, *Lettres d'un fils (1914-1918)*, Paris, Émile-Paul Frères, 1926, Lettres des 27 août et 8 septembre 1916. Cité par Nicolas Mariot, *Tous unis dans la tranchée ? 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*, Paris, Le Seuil, 2013, p. 217.

³⁷ SHD, 18 N 190, Direction des étapes, Discipline, Note du 02/08/1916.

S. Le Bras, « Et le vin faillit devenir un alcool. Perceptions, représentations et pratiques autour du vin pendant la Première Guerre mondiale », dans H. Bonin, *Vins et alcools pendant la Première Guerre mondiale (1914-1919)*, Bordeaux, Féret, 2018, p. 41-65.

toute l'escouade se voit privée de sa ration de vin, pendant un jour, voire plus en cas de récidive³⁸.

Cela explique pourquoi, mais avec précaution, les autorités décident de s'attaquer au problème de la consommation excessive de vin, au front comme à l'arrière.

3. Les autorités entre deux eaux

Dès le départ, face à cette question, les autorités sont dans une position malaisée. Tout d'abord, dans l'armée, nous l'avons dit, le vin représente plus qu'une simple boisson et l'ensemble des rapports et enquêtes au front démontre de son utilité dans les liens sociaux³⁹. Mais à l'inverse, comme le montre la note du général Humbert – et il n'est pas le seul comme le détaille avec précision Ch. Ridel⁴⁰ –, les autorités militaires s'inquiètent de l'impact du pinard sur la dissolution de l'ordre militaire, fondamental en temps de guerre.

Par ailleurs, depuis le début de la guerre, l'armée fournit quotidiennement une quantité sans cesse plus importante de vin au soldat (un quart, puis un demi, puis trois-quarts de litre – qui sont là des quantités théoriques, souvent dépassées), sans compter le vin que peut se procurer le soldat par divers canaux (marchands du front, coopératives, intendance, etc.). D'ailleurs, l'enquête menée par le docteur Lian en 1915 démontre qu'un buveur moyen consomme 1 à 1,5 litre de vin par jour, mais qu'une majorité de soldats ingèrent bien plus, entre 2 et 2,5 litres pour 38 % d'entre eux, jusqu'à plus de 3 litres pour 16 %⁴¹.

Dans ce contexte, les autorités (militaires et civiles) visent avant tout à réduire la consommation d'alcool fort, spiritueux, eaux-de-vie, apéritifs titrant plus de 23°. Les premières mesures concernent à la fois le front et l'arrière où on interdit la consommation et la vente aux soldats, puis parfois sur l'ensemble d'un territoire. On veille également à faire appliquer de manière plus stricte la loi de 1873 sur l'ivresse publique.

Une note de Gallieni en juillet 1917, alors gouverneur militaire de Paris, permet de mieux cerner la position des autorités militaires, dans un cadre mixte, Paris étant remplie de civils et traversée par de nombreux militaires, tout en ayant le statut de camp retranché⁴². D'emblée, il reconnaît que « depuis un certain temps et à maintes reprises, [son] attention a été attirée sur le développement de l'alcoolisme qui sévit de manière intense dans la plupart des cantonnements ou des chantiers, ainsi que dans les agglomérations du Camp retranché ». S'il indique avoir interdit rapidement la vente d'alcool à tous les militaires (doc 4), il admet que cette mesure « ne saurait suffire à elle seule à enrayer le mal » car l'alcool continue à être consommé (notamment par le biais d'envoi par les colis postaux ou l'achat par des intermédiaires – notamment des enfants).

³⁸ SHD, 6 N 94, Fonds Clemenceau, Note du lieutenant-colonel du 38^e RIT, 15/11/1915.

³⁹ Arch. du Sénat, 69 S 122, Rapport fait à la commission de l'armée sur le ravitaillement des armées en vin par M. André Lebert, 7 juin 1917.

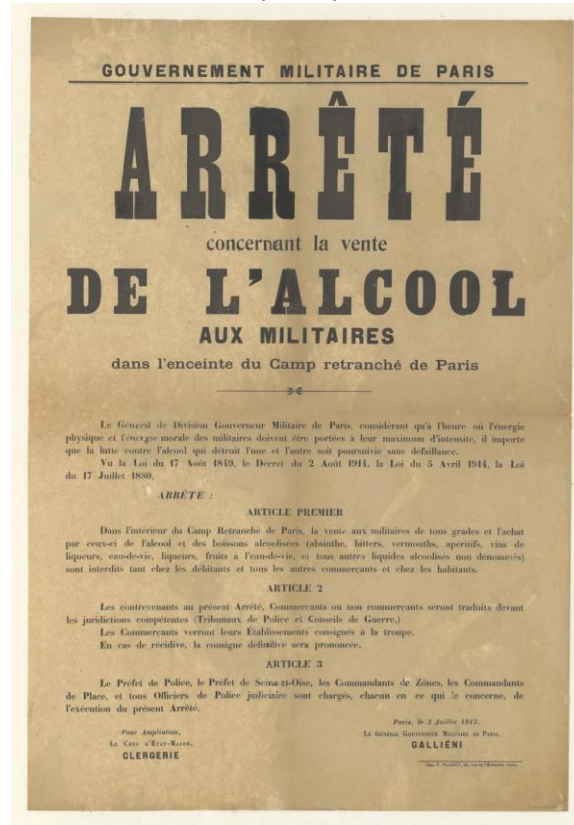
⁴⁰ Ch. Ridel, *L'ivresse du soldat...*, *op. cit.*, p. 261 et sq.

⁴¹ Dr Camille Lian, « L'alcoolisme, cause d'hypertension artérielle », *Bulletin de l'Académie de Médecine*, Tome 74, séance du 09/11/1915, p. 525-527.

⁴² SHD, 6 N 21, Lutte contre l'alcoolisme dans la zone des armées et dans la zone de l'Intérieur, Note du général Gallieni, 09/07/1915.

S. Le Bras, « Et le vin faillit devenir un alcool. Perceptions, représentations et pratiques autour du vin pendant la Première Guerre mondiale », dans H. Bonin, *Vins et alcools pendant la Première Guerre mondiale (1914-1919)*, Bordeaux, Féret, 2018, p. 41-65.

Doc 4 : Affiche placardée dans les rues de Paris (1915)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

L'intérêt de cette note réside dans l'accent qui est porté sur le contrôle strict de deux facteurs de dérives : l'ivresse – et, fait notable, qu'elle soit publique ou non dans le cadre des militaires – et les heures d'ouverture des débits de boissons. Or, on l'a vu plus haut, la majorité des cas d'ivresse publique sont dus à la consommation excessive de vin et les débits de boissons vendent dans leur grande majorité du vin (notamment car depuis janvier 1915, toute ouverture de nouveau débit est conditionnée à la non-vente de spiritueux, liqueurs, etc. et car depuis la même date, les débits de boissons qui ne vendraient plus d'alcools seraient exonérés du paiement de la licence). Alors qu'il est explicitement édicté des mesures contre la consommation illicite d'alcools, en sous-texte, c'est bel et bien la consommation de vin qui semble également visée.

D'ailleurs, sur tout le territoire sous la juridiction de la V^e armée, il n'y a aucun doute : en mars 1915, on y interdit l'achat et la consommation d'alcool, tandis que les boissons hygiéniques ne pourront être consommées dans les débits qu'entre 10 et 12 h et 17 et 19 h. Ainsi, si les mesures vis-à-vis de l'alcool sont celles de l'interdiction, on cherche à réguler, dans un esprit de compromis, la consommation de vin.

Ce compromis est obligatoire car, on l'a vu, le monde viticole est un poids lourd de l'électorat français, et les mobilisations du printemps 1907 dans le Midi sont encore dans les

S. Le Bras, « Et le vin faillit devenir un alcool. Perceptions, représentations et pratiques autour du vin pendant la Première Guerre mondiale », dans H. Bonin, *Vins et alcools pendant la Première Guerre mondiale (1914-1919)*, Bordeaux, Féret, 2018, p. 41-65.

esprits⁴³. Par ailleurs, le lobby viticole est très important au parlement, représenté notamment par l'Héraultais Édouard Barthe, surnommé le « député-bistro » par la presse d'extrême-gauche⁴⁴ et toujours prompt à voter avec les alcooliers – en dépit de leurs antagonismes – lorsque la filière est mise en danger par des mesures restrictives. En outre, comme le souligne *Le Midi Vinicole* en 1917, la production et la vente de vin rapporte de nombreux impôts⁴⁵, subsides vitales en temps de guerre.

Au front, au-delà de la dimension patriotique et cathartique prise par le pinard⁴⁶, on ne s'y trompe pas. J. Jeanbernat reconnaît en parlant de ses soldats qu'avec « de tels clients, les viticulteurs du Midi seront toujours sûrs d'écouler leurs produits⁴⁷. » Et le paradoxe dans lequel se trouve l'armée est parfaitement résumé par une note de service du Grand quartier général en septembre 1916 :

Le rôle que joue le vin pour l'entretien moral de l'homme ne saurait échapper à aucun chef. Il appartient au commandement de s'efforcer d'en faire assurer la fourniture dans les meilleures conditions de prix et de qualité, tout en limitant la consommation⁴⁸.

C'est pourquoi il est nécessaire de la contrôler et de la réguler.

Cette régulation va s'accroître à partir de 1916. Alors qu'au même moment, le pouvoir politique augmente la ration journalière du soldat, les autorités militaires accroissent leur contrôle sur les conditions et les quantités consommées hors des fournitures militaires. En avril, un ordre du Grand quartier général étend à l'ensemble de la Zone des armées et des étapes la possibilité pour les commandants de cantonnement de faire fermer les débits, quelle que soit la boisson qui est vendue, que la vente se fasse à emporter ou sur place⁴⁹. Il s'agit de contraindre les débiteurs à respecter la loi sur l'ivresse publique, qui interdit la vente à une personne ivre, au-delà de la nature de la consommation. L'année suivante, dans la VI^e armée, le général Maistre restreint la vente de vin aux troupes de manière temporelle (10h30-13h/17h30-19h) et quantitative (pas plus d'un litre sur place ou dix litres à emporter)⁵⁰. Dans le même temps, Pétain, devenu commandant en chef des armées françaises en mai, impose la réquisition auprès des marchands en gros, débiteurs et particuliers de la zone des armées. Si un arrivage trop important par rapport aux besoins en vin des civils et du ravitaillement militaire est constaté, les quantités supplémentaires seront alors réquisitionnées⁵¹.

Ce ne sont là que des mesures théoriques, vraisemblablement difficiles à mettre en œuvre et à faire appliquer, mais elles ciblent désormais très clairement le vin. D'ailleurs, il n'y a plus de faux-semblant à cette époque comme l'indique une lettre de Paul Painlevé, ministre

⁴³ Jean-Yves Le Naour, *La Légende noire des soldats du Midi*, Paris, Vendémiaire, 2013.

⁴⁴ « L'interdiction de l'alcool », *La Bataille*, 22/03/1917.

⁴⁵ *Le Midi Vinicole*, 13/06/1917.

⁴⁶ Voir à ce sujet, C. Lucand, *Le Pinard des poilus...*, op. cit., p. 68 et sq.

⁴⁷ J. Jeanbernat, *Lettres de guerre...*, op. cit., p. 90-91.

⁴⁸ SHD, 19 N 246, I^{re} Armée, Coopératives, note du 02/09/1916.

⁴⁹ SHD, 16 N 1575, GQG, Circulation de l'alcool, Instruction du 13/04/1916.

⁵⁰ SHD, 18 N 195, Direction des étapes, Affiche sur la réglementation des débits de boissons, 27/06/1917.

⁵¹ SHD 16 N 1575, GQG, Réquisitions, Instruction du 01/06/1917.

S. Le Bras, « Et le vin faillit devenir un alcool. Perceptions, représentations et pratiques autour du vin pendant la Première Guerre mondiale », dans H. Bonin, *Vins et alcools pendant la Première Guerre mondiale (1914-1919)*, Bordeaux, Féret, 2018, p. 41-65.

de la Guerre, en août 1917. Il y explique qu'il est nécessaire de prendre des mesures fortes contre l'alcoolisme, avant de préciser :

mesures qu'il apparaît aujourd'hui nécessaire de compléter en ce qui concerne la vente du vin. La consommation du vin, en effet, a pris depuis quelque temps des proportions exagérées aussi bien dans la zone de l'intérieur que dans celle des armées et son abus serait de nature à présenter les plus fâcheuses conséquences.⁵²

Dans la foulée, une instruction du Grand quartier général signale qu'« il importe absolument dans l'intérêt de la discipline et de l'hygiène des troupes de réduire la consommation de vin dans la zone des Armées⁵³. » Quelques semaines plus tard, la loi du 1^{er} octobre 1917 vient compléter cet arsenal en dépoussiérant la vieille loi de 1873 sur l'ivresse, avec un glissement sémantique important : désormais la loi ne vise plus la seule ivresse publique, mais également la surveillance des débits de boissons, structures d'écoulement et de consommation où pendant le conflit on sert principalement du vin.

Ces mesures vont, en partie, dans le sens des mouvements antialcooliques, dont le discours, sans être direct, vise également les produits viticoles.

4. Les ambiguïtés du discours antialcoolique

Sans conteste, ce discours est extrêmement ferme contre les spiritueux, les eaux-de-vie, les apéritifs titrant plus de 23°. Il l'était déjà avant le conflit, il se radicalise dès l'entrée en guerre, et est en partie l'un des moteurs de l'interdiction de l'absinthe en 1915. On joue avant tout sur la fibre patriotique, tel Jean Finot qui prévient en décembre 1914 les autorités qu'un jour l'alcoolisme « laissera la grande France sans Français »⁵⁴. Toutefois, la charge, à travers un discours mobilisateur, patriotique et idéologique, ne peut s'attaquer frontalement au vin. D'ailleurs, Jean Finot indique dans une de ses publications que « le vin récolté en France représente la valeur d'environ 1.100 millions de F par an ; que la valeur de ses vignobles dépasse 10 milliards et que ceux-ci couvrent 1 million d'hectares »⁵⁵. Et d'ajouter, de manière habile : « Comment s'attaquer, dans ces conditions, aux vigneron, aux vignobles et au vin ? » Cependant, il n'hésite pas, de manière détournée, à susciter des interrogations vis-à-vis des productions et des milieux viticoles. Ainsi, dans le premier numéro de *L'Alarme* – le bulletin de la Société française d'action contre l'alcoolisme, qui naît en pleine guerre et dont il est le rédacteur en chef – en avril 1916, il aborde le problème par procuration :

Certains esprits plus entreprenants et plus courageux tiennent à batailler en faveur d'une autre thèse : la suppression totale de l'alcoolisme en France. Interdisons,

⁵² SHD 7 N 175, État-major des armées, 1^{er} bureau, Alcoolisme, Lettre du ministre de la Guerre, 12/08/1917.

⁵³ SHD 16 N 1575, GQG, Réquisitions, Instruction du 29/08/1917.

⁵⁴ SHD, 6 N 21, Lutte contre l'alcoolisme dans la zone des armées et dans la zone de l'intérieur, Lettre de J. Finot, 29/12/1914.

⁵⁵ Cité par le *Bulletin du Syndicat national du commerce en gros des vins, spiritueux...* [BSN désormais], sept. 1916, p. 356.

S. Le Bras, « Et le vin faillit devenir un alcool. Perceptions, représentations et pratiques autour du vin pendant la Première Guerre mondiale », dans H. Bonin, *Vins et alcools pendant la Première Guerre mondiale (1914-1919)*, Bordeaux, Féret, 2018, p. 41-65.

disent-ils, la vente du vin et des boissons spiritueuses à la façon russe, et il n'y aura plus d'alcoolisme. Cette solution serait tout à fait admirable si elle était réalisable.⁵⁶

Quelques lignes plus loin, alors qu'il vient d'appeler les vignerons à lutter contre l'alcoolisme de concert avec son mouvement, il liste les « quatre millions de citoyens directement intéressés à l'empoisonnement du pays » en y incluant... les vignerons. Dans une autre publication, il signale qu'une des causes de l'alcoolisme sont les enfants qui apportent à l'école pour leur déjeuner « de petits flacons de vin plus ou moins frelatés⁵⁷ », sans donner plus de précision sur la nature de ces produits, viticoles dans tous les cas.

Joseph Reinach, autre grande figure de l'antialcoolisme, use des mêmes procédés. Dans *L'Antialcoolisme et la guerre*, il oppose vin et alcool : « La France est le pays du vin. Le vin, c'est la santé, c'est la force. L'alcool, c'est le poison⁵⁸. » Mais plus loin, alors qu'il dénonce l'ivrognerie et l'alcoolisme des dockers d'une ville anonyme, il évoque les nombreux estaminets du port comme source de cet alcoolisme, avant de préciser une des causes : « le vin qui disparaît des tonneaux », estimé à environ 4.000 tonnes/an⁵⁹. Pour Reinach, le vin est donc bel et bien responsable de l'alcoolisme des dockers de ce port.

D'autres noms illustres de la lutte contre l'alcoolisme pendant la guerre comme Gustave Cauvin⁶⁰ ou Jules Blouet⁶¹ en font de même. Si Blouet appelle à imiter le roi d'Angleterre (qui vient d'interdire la consommation de toutes boissons alcoolisées dans ses propriétés – donc le vin), Cauvin participe à une réunion de la Ligue nationale contre l'alcoolisme au Havre le 13 février 1917. Si le propagandiste français ne se prononce pas contre le vin, il y accueille avec enthousiasme un ministre belge qui affirme :

Il n'y a pas d'alcool seulement dans le cognac, le genièvre ou le calvados. Il y en a aussi dans le vin, dans la bière, dans le cidre, dans les boissons que l'on appelle, bien à tort d'ailleurs, les boissons « hygiéniques ».

Et l'orateur belge, sous les applaudissements, d'appeler « ardemment » à la prohibition totale des boissons hygiéniques.

Enfin les publications gravitant autour des groupements antialcooliques suivent cette logique de duplicité. Ainsi, si les gravures de *L'Alarme* ne ciblent jamais la consommation de vin en tant que telle, le mot « vin » est très régulièrement et clairement lisible sur nombre d'entre elles (doc. 5).

Doc. 5 : Caricatures parues dans *L'Alarme* (janv. 1917 et oct. 1918)



S. Le Bras, « Et le vin faillit devenir un alcool. Perceptions, représentations et pratiques autour du vin pendant la Première Guerre mondiale », dans H. Bonin, *Vins et alcools pendant la Première Guerre mondiale (1914-1919)*, Bordeaux, Féret, 2018, p. 41-65.

La Bataille, pour sa part, va au-delà de ce qui apparaît comme des messages subliminaux dans *L'Alarme*. En février 1916, l'organe officieux de la CGT souligne qu'il existe plusieurs facteurs liés à la question de l'alcoolisme, l'un d'eux étant de répondre à la question suivante :

Comment donner à boire à ceux qui ont soif, et plus qu'ils le veulent, sans compromettre en rien l'hygiène sociale ? Comment assurer aux viticulteurs la vente intégrale et rémunératrice de leurs belles grappes de raisins, sans constituer un péril d'aggravation pour l'ivresse publique et sans multiplier les tares engendrées par elle ?

La solution ? Produire des vins sans alcool, qui remplaceraient « avantageusement tous les produits fermentés alcooliques si nuisibles à la santé [nb : donc le vin], si contraires au développement de la race ». Et l'article de conclure : « Il y va de l'avenir de notre race et de l'épanouissement magnifique de notre viticulture française »⁶².

Les organismes vitivinicoles ne sont pas dupes de ce discours souvent bienveillant dans la forme, vindicatif sur le fond. Ainsi, au cours de l'année 1916, à plusieurs reprises, le *Bulletin du Syndicat national du commerce en gros* alerte ses membres sur le sujet de la lutte antialcoolique.

Fort logiquement, la critique est virulente contre ce qui est perçu comme un « bluff » et dont les « disproportions » sont « choquantes »⁶³. Si les responsables patronaux conviennent de la nécessité de la lutte contre l'alcoolisme (qui pour eux doit essentiellement passer par la suppression du privilège des bouilleurs de cru et les « alcools frauduleux » qu'ils produisent), ils s'insurgent contre « la fureur verbale et épistolaire des anti-alcooliques »,

⁶² « Alcoolisme et viticulture », *La Bataille*, 20/02/1916.

⁶³ *BSN*, mars 1916, p. 84.

S. Le Bras, « Et le vin faillit devenir un alcool. Perceptions, représentations et pratiques autour du vin pendant la Première Guerre mondiale », dans H. Bonin, *Vins et alcools pendant la Première Guerre mondiale (1914-1919)*, Bordeaux, Féret, 2018, p. 41-65.

« ligueurs fanatiques [prêchant] une croisade violente contre l'alcool [et] l'industrie des vins et des eaux-de-vie »⁶⁴. Surtout, ils redoutent que derrière un discours apparemment apaisé vis-à-vis du vin, « les anti-alcooliques espèrent bien faire la guerre au vin après avoir fait la guerre à l'alcool⁶⁵ ». En conséquence, pour convaincre de l'innocuité de la boisson, ils reprennent un article paru dans *Le Temps* où le docteur François Helme, rédacteur en chef de la revue *La Vie médicale*, affirme de manière péremptoire dans une ode consacrée au vin : « Non, non, le vin n'est pas de l'alcool⁶⁶ ».

En dépit de ces quelques paroles rassurantes, les temps sont assombris par la violente charge dont sont victimes les productions viticoles, directement ou indirectement, comme l'assure Pierre Janneau, président honoraire du Syndicat national, en charge d'un éditorial mensuel. En mars 1916, il dénonce ainsi les attaques informelles contre le vin qui « cause ceci, [...] cause cela... »⁶⁷. Le mois suivant, il promet au vin le même sort que l'alcool, notamment en matière de taxation⁶⁸, tandis qu'en mai il affirme sans fard « qu'après la lutte contre l'alcool viendr[a] surement la lutte contre le vin », une lutte selon lui est « déjà entamée »⁶⁹. Et de donner l'exemple du président de la Ligue antialcoolique qui, dans une correspondance avec le président d'une section de la Ligue des intérêts économiques, reconnaissait l'impossibilité de « partir à fond contre le vin » tout en insistant sur le fait que « le vin [est] aussi une boisson alcoolique ».

Ce sentiment est partagé par *Le Midi Vinicole* en juin 1917. Dans un article au titre évocateur (« Une menace pour le vin : l'antialcoolisme »), il donne un sentiment répandu dans la filière, celui d'assister « à une recrudescence de la campagne antialcoolique, campagne dirigée autant contre le vin que contre l'alcool lui-même. » Cette campagne « menée avec une grande habileté » a, selon l'article, pour objectif final « la suppression de toute boisson contenant de l'alcool pour si faible qu'en soit la dose »⁷⁰.

Du reste, sensiblement à la même période, le député de la Gironde Charles Chaumet en appelle à la « mesure » et au « bon sens » dans *Le Petit Journal*. Déclarant admirer « l'ardeur généreuse des apôtres de l'antialcoolisme et leur infatigable activité », il se montre toutefois très soucieux et inquiet de leurs ambitions réelles. Selon lui, les ligues antialcooliques, avancent étape par étape après avoir adopté une nouvelle tactique : « supprimer d'abord l'alcool, ensuite le vin ».

On le voit, les craintes sont nombreuses, motivées par les attaques, directes ou indirectes, de la part des mouvements antialcooliques. Dans tous les cas, elles suscitent appréhension et colère, dans un contexte où pourtant on fait régulièrement appel à l'unité et la solidarité nationales.

Conclusion

⁶⁴ *Ibid.*, p. 84-85.

⁶⁵ *BSN*, sept. 1916, p. 356.

⁶⁶ « Vive le vin ! », *BSN*, sept. 1916, p. 360.

⁶⁷ *BSN*, mars 1916, p. 112.

⁶⁸ *BSN*, avril 1916, p. 151.

⁶⁹ *BSN*, mai 1916, p. 216.

⁷⁰ *Le Midi Vinicole*, 13/06/1917.

S. Le Bras, « Et le vin faillit devenir un alcool. Perceptions, représentations et pratiques autour du vin pendant la Première Guerre mondiale », dans H. Bonin, *Vins et alcools pendant la Première Guerre mondiale (1914-1919)*, Bordeaux, Féret, 2018, p. 41-65.

La fin de la guerre met un terme à ce qui semblait être un phénomène de plus en plus graduel, tant dans le discours que dans les mesures prises, notamment au cours de l'année 1917.

Les facteurs de cette inflexion en 1918 sont à la fois multiples et hypothétiques. La reprise de la guerre de mouvement en 1918 limite le stationnement – et donc l'ennui, l'une des sources de consommation excessive – des troupes. En outre, l'armistice consacre, on l'a vu, la victoire du Maréchal Pinard et la glorification d'un breuvage national, devenu patriotique et hautement symbolique. Compagnon des poilus dans les combats, il exprime également le sacrifice des soldats pendant le conflit⁷¹.

Dans ces conditions, il devient dès lors quasi intouchable, en tout cas difficile à attaquer, et les propos antialcooliques, même détournés, ne le ciblent plus. Au contraire, durant l'Entre-deux-guerres, une propagande étatique voit le jour pour permettre la promotion et la valorisation de la production viticole nationale, à travers notamment le Comité national de propagande en faveur du vin (avec l'utilisation d'un singulier qui dénote la nature éminemment tropologique du mot).

Toutefois, dans certains milieux, la critique persiste. En 1920, dans *L'Alcoolisation de la France : pour que la France vive* du professeur E. Aubert par exemple, le vin est clairement visé comme une des causes de l'alcoolisme⁷². Ch. Ridel donne par ailleurs plusieurs exemples de médecins qui abondent dans ce sens (D^{rs} Legrain ou Labbé), développant le concept de « vinisme »⁷³.

Mais ce ne sont que quelques murmures dans un contexte de reprise de la consommation sur des bases effrénées (on dépasse les 200 litres de vin consommés par an et par habitant en 1922). Il faudra dès lors attendre les années 1950 et la relance de la lutte antialcoolique – par l'État cette fois-ci – pour que le vin soit à nouveau remis en question, puis véritablement remis en cause dans les décennies qui suivent⁷⁴.

⁷¹ Pierre Drieu La Rochelle, « Secteur américain », *Fond de cantine*, 1920, Paris, NRF, p. 14.

⁷² Éphrem Aubert, *L'Alcoolisation de la France : pour que la France vive*, Paris, Bossard Ed., 1920.

⁷³ Ch. Ridel, *L'Ivresse du soldat...*, *op. cit.*, p. 321-328.

⁷⁴ Voir à ce sujet Th. Fillaut, « De l'allié d'hier à l'ennemi d'aujourd'hui : les luttes antialcooliques et le vin en France de la Belle Époque à nos jours », dans Frédérique Pitou et Jacqueline Sainclivier (dir.), *Les Affrontements : usages, discours et rituels*, Rennes, PUR, 2008, p.159-170.